**Rentrée des professeurs non titulaires**

**Le SNES Martinique** dénonce cette rentrée 2012 particulièrement catastrophique pour les professeurs non titulaires dans notre académie. Cette catégorie de personnel, pourtant indispensable au fonctionnement du système éducatif, vit toutes sortes de difficultés au sein de la profession (et à tous les sens de l’expression le parent pauvre de l’éducation nationale en Martinique).

Au cours de ce mois de septembre, certains d’entre eux se sont rendus dans des établissements où le rectorat leur avait signifié une affectation. Arrivés sur place, ils apprenaient qu’un collègue était déjà sur le poste qu’ils étaient censés occuper ; il va sans dire que ce genre de situations est vécu avec un sentiment d’humiliation et de frustration.

Ajoutons à cela le fait que plusieurs d’entre eux qui avaient débuté cette rentrée avec un statut de contractuels employés à l’année se sont vus du jour au lendemain (toujours au cours de cette rentrée) imposer une vacation c’est-à-dire un nombre maximum de 200 h, ce qui équivaut à environ 3 mois de travail sur l’année scolaire ! L’élément aggravant est qu’après des vacations, il arrive que les professeurs non titulaires soient payés plusieurs semaines, voire plusieurs mois après la fin de celles-ci. Il est alors facile d’imaginer les difficultés que cela génère, ces enseignants se retrouvant alors, sans le moindre revenu, dans une situation extrêmement compliquée quand il s’agit d’honorer leurs factures.

Comme si cela ne suffisait pas, c’est souvent au moment où ils signent leur contrat que les professeurs non titulaires découvrent qu’ils seront payés non pas jusqu’à la fin du mois d’août mais jusqu’à la fin du mois de juin (2013) pour des motifs d’économies budgétaires.

Face à tant de difficultés, ces enseignants se sentent souvent démunis, découragés d’autant plus qu’ils se retrouvent généralement face à un mur quand ils tentent d’entrer en contact avec les services du rectorat.

Quant aux perspectives de titularisation qui leur sont proposées, elles dépendent du nombre de postes qui seront ouverts aux prochains concours. Et là-dessus, il y a encore bien des incertitudes.